

On adopta la loi Aldrich-Vreeland. M. Vreeland était le président du comité de la Chambre. La loi Aldrich-Vreeland prévoyait l'établissement d'associations monétaires nationales (National Currency Associations) à organiser par des groupes d'au moins dix banques nationales ayant un minimum de capital fixé. Par ces associations, les banques furent autorisées à émettre d'urgence des billets semblables à ceux des banques nationales des Etats-Unis. Lors de l'adoption de la loi, on fit un léger changement dans le libellé du billet des banques nationales. Sur les premiers billets de ces banques, nous voyons ces mots: "Garanti par des bons des Etats-Unis déposés entre les mains du trésorier des Etats-Unis." Dans la loi Aldrich-Vreeland, on modifia la phrase comme ceci: "Garanti par le dépôt de bons des Etats-Unis ou de d'autres valeurs, entre les mains du trésorier des Etats-Unis." Après l'expiration du terme assigné à l'application de la loi Aldrich-Vreeland, on rétablit la première rédaction. On ne se servit plus de la loi Aldrich-Vreeland avant la déclaration de la guerre mondiale de 1914. On avait organisé, dans différentes parties du pays, un certain nombre d'associations monétaires nationales pour être prêt en cas de gêne financière. La loi avait fixé l'expiration de cet acte au 30 juin 1914, mais la loi de la réserve fédérale prolongea le terme jusqu'au 30 juin 1915. C'était une sage précaution, car s'il ne fut pas émis un seul dollar de monnaie d'urgence avant le 30 juin 1914, la circulation totale de ces billets d'urgence pendant la crise qui suivit la déclaration de la guerre s'éleva à quelque 386 millions de dollars. Mais on retira toute cette monnaie de la circulation avant l'expiration de la loi Aldrich-Vreeland, le 30 juin 1915.

Les associations monétaires nationales devaient se réunir afin d'examiner les garanties subsidiaires offertes par les diverses banques associées pour gagner leurs billets, et si la majorité de l'association approuvait ces gages, elle le certifiait au trésorier des Etats-Unis à Washington et les banques pouvaient recevoir des billets de banques nationales semblables à ceux émis à la façon régulière contre des bons des Etats-Unis.

Cette monnaie d'urgence était sujette à une taxe graduelle qui commençait à 3 pour cent au premier mois et augmentait d'un mois à l'autre jusqu'à 6. p. 100, forçant ainsi leur retrait.

Je vais remonter dans le passé pour un instant. Après l'année où la commission monétaire fit rapport, le sénateur Aldrich proposa au Sénat des Etats-Unis une loi établissant l'"Association de la Réserve nationale des Etats-Unis". En résumé, c'était une loi pour établir une banque centrale des Etats-Unis, une seule banque centrale, avec des succursales. Il y avait 45 directeurs à choisir dans les diverses parties du pays. Si j'ai bonne mémoire, on visait à établir à peu près 40 succursales. Le débat de ce projet dura deux ans. On ne le mit jamais aux voix. Il rencontrait une forte opposition. Bien des gens avaient peur d'une banque centrale. Ils craignaient la centralisation du contrôle du crédit. Ils n'aimaient pas se représenter qu'un groupe d'hommes serait l'arbitre de tout le crédit du pays. A l'élection de 1912, par suite d'une scission dans le parti républicain, les démocrates obtinrent le pouvoir et Woodrow Wilson devint président, appuyé par une majorité démocrate dans les deux chambres. M. Glass fut nommé président du comité de la Chambre et le sénateur Owen, président de celui du Sénat. Ils préparèrent, chacun de son côté, des bills, qu'ils réunirent ensuite pour constituer le projet appelé le bill Glass-Owen. Finalement, le bill passa dans les deux chambres et reçut la sanction présidentielle le 23 décembre 1913. Cette loi n'établissait pas de banque centrale. Au contraire, elle prévoyait l'établissement d'au moins huit et au plus douze banques distinctes qu'on appellerait les banques de réserve fédérale et qui desserviraient autant de districts représentant l'ensemble du pays, districts à déterminer par le comité organisateur de la réserve fédérale, composé du secrétaire du Trésor, du secrétaire de l'Agriculture et du con-